



La Gazette

Hiver



Année 2011 - n°419 - 11 mars - Mairie de Xertigny

Edito



Sommaire

Edito.....	1
Le CEL reprend du service.....	1
Une nouvelle activité autour du bois.....	1
Des salariés récompensés.....	2
A la mouche ou à la ligne.....	2
Conseil Municipal du 3 mars.....	3
Jus de pomme primé...4	
Loto géant du Comité des Fêtes.....	4

Prochaine parution
Vendredi 25 mars 2011

Directrice de la Publication :
Véronique MARCOT

Rédaction et Maquette :
Anne HAXAIRE

La Gazette
Hôtel de Ville
1, le Château
BP 25 - 88220 XERTIGNY
Tél. 03 29 30 10 34
Fax. 03 29 36 08 51
gazette@mairie-xertigny.fr
www.mairie-xertigny.fr

Impression :
Visud Création - Épinal
Dépôt légal
N° 463L100/2001

Vacances actives

Le CEL reprend du service

Voici venues les vacances de février, sans vraiment la neige que l'on imagine les accompagner, mais avec largement de quoi occuper les enfants ! Les mercredis, à la bibliothèque, on peut laisser son imagination s'envoler avec les mots dès 3-4 ans. L'attention, ça creuse, alors ensuite, beignets pour tout le monde ! Lundi basket, mardi théâtre, mercredi aquarelle, jeudi tennis... Les enfants pouvaient, selon leur âge et les places disponibles, s'inscrire gratuitement en octobre à la mairie, pour un ou plusieurs ateliers sur l'année. La constance est récompensée, particulièrement pour le théâtre, puisque la même



Atelier théâtre

pièce est travaillée à chaque session, pour pouvoir la présenter fièrement aux proches et autres spectateurs à la fin de l'année scolaire. Et

bientôt (les mercredis 6 et 20 avril, 11 et 25 mai, 8 et 22 juin) les enfants pourront profiter du plein air et s'initier aux joies paisibles de la pêche, à l'étang du Bois Beaudoin, avec MM. UEBERSAX et MERCIER, de l'association de pêche de Xertigny. Ils ont de la chance les jeunes xertinois !



Economie

Une nouvelle activité autour du bois

En novembre 2010, M. Alain THIEBAUT a démarré une activité d'auto-entrepreneur, dans le domaine de la menuiserie. Son atelier est basé dans le Haut de Moyenal, où ses trente et quelques années d'expérience peuvent s'exprimer à leurs aises. Il y réalise du multi-services dans les domaines de la menuiserie (comme concevoir des escaliers, portes intérieures et de garage ou volets) ainsi que de plus gros travaux de charpente, d'isolation, de rénovation ou de carrelage et diverses tâches. Cette polyvalence permet au client, pour la



réfection d'une pièce par exemple, de pouvoir s'adresser à un interlocuteur unique, ce qui simplifie la gestion du chantier.

L'ameublement, bien sûr, rentre aussi dans le domaine de compétence de M. THIEBAUT. Réaliser du sur-mesure, surtout dans d'anciennes bâtisses, est souvent inévitable...

Mais en plus de tout cela, il peut également créer un meuble personnalisé et unique, ce qui répond non plus à un besoin, mais à une envie ! Vous pouvez le contacter au : 03 29 36 03 23 ou 06 40 43 43 58 ainsi que par mail : thiebaut.yvette@sfr.fr.



Création de rangements

Une recrudescence de vandalismes est constaté actuellement sur la commune, ce qui agace passablement les élus, le service technique communal et nos gendarmes : tags au collège, sur les murs extérieurs du gymnase avec entrée intempesitive dans le bâtiment et destruction de vitres et de portes à l'intérieur, dégradations à la Faisanderie plusieurs fois d'affilées, déclenchement intempesitif du défibrillateur dérangeant inutilement le SAMU, etc... Bref ! Trop, c'est trop !! Nous devons passer à une étape supérieure afin de repérer qui sont ces énergumènes qui prennent plaisir à détériorer le patrimoine communal. Et il a donc été décidé d'installer des caméras à certains endroits stratégiques de la commune.

Nous avons également un autre souci à gérer sur notre commune : les dépôts sauvages de sacs d'ordures ménagères dans les containers collectifs ou privés. Il est certain que le nouveau ramassage à la pesée des OM sur certaines communes voisines provoque des actes d'incivilité et de malhonnêteté prévisibles, mais inacceptables. Les forêts ne sont d'ailleurs pas épargnées et deviennent lieu de dépôt idéal ! Mais comment retrouver les coupables ? La recherche dans les sacs abandonnés d'un quelconque indice d'appartenance est quasi peine perdue. Je fais donc appel à la bonne volonté de tous, et à votre sens de la justice : chaque information et indice fournis pourront nous permettre d'élucider ces méfaits.

Dans un tout autre domaine, le bulletin municipal, Bien Aître à Xertigny, sera distribué fin de la semaine prochaine dans vos boîtes à lettres, accompagné de l'annuaire des entreprises de la Communauté de Communes et de son bulletin d'information N°4 : «Vôge et Moselle info.com». Vous y trouverez le détail des événements et projets réalisés en 2010, une information sur nos associations et comme chaque année, un encart central - guide pratique à détacher et à conserver près de vous puisque reprenant la liste des entreprises, associations et services à votre disposition tout au long de l'année. Je remercie toutes celles et ceux qui ont participé à la conception de ce bulletin en rédigeant les articles, bien sûr tous les annonceurs qui permettent d'alléger le coût de sa parution et Annie Boissonnet, notre conseillère déléguée à la communication, chef d'orchestre de cette réalisation.

Rendez-vous dimanche 20 dans votre bureau de vote pour l'élection pour 3 ans du prochain conseiller général du canton. Bien à vous, Véronique Marcot, Votre Maire.

Etat civil

DECES

✓ Décès à l'âge de 90 ans, à EPINAL de **Marcelle JEANDEMANGE**, épouse **GERMAIN**. Elle était domiciliée au 1127, le Void de la Bure.

✓ Décès à l'âge de 36 ans, à Xertigny, de **Stéphane CLEMENT**. Il était domicilié à Bouxières-aux-Dames.

Toutes nos condoléances aux familles.



PORTES OUVERTES

Dimanche 13 mars de 10h à 17h au **Centre de Formation Rural de Guignécourt**



PHARMACIES DE GARDE

◇ Pharmacie Rogowitz **RASEY**
Appeler obligatoirement **03 29 30 72 97**

16 et 22 mars

◇ Pharmacie Courtier **FONTENOY-le-CHATEAU**
Appeler obligatoirement **03 29 36 27 58**

14, 19, 20 mars

◇ Pharmacie De got **BAINS-les BAINS**

18 et 24 mars

◇ Pharmacie Genay **URIMENIL**

25 mars

◇ Pharmacie Oarini **HADOL**

15 et 21 mars

◇ Pharmacie des Coquelicots **XERTIGNY**

11, 12, 13, 17, 23 mars

MAISON DE SANTE

1 Place de la Brasserie - **03 29 30 10 48**

Secrétariat : du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h

Gardes médicales - 08 20 33 20 20
du lundi au vendredi de **20h à 8h**
du samedi **12h** au lundi **8h**

Podologue - M.HESTIN
rendez-vous le jeudi

Dentiste - Dr ROBERT
du lundi au vendredi

Kinésithérapeute - M. NAJEAN
tous les jours sauf lundi

Médecins généralistes - Dr BIHR
tous les jours sauf vendredi

Dr PERRIN
tous les jours sauf mercredi et samedi

Infirmières - 06 21 39 92 24

Mmes **JACQUEMIN - LEMIGNON - NOEL**
présentes de **8h à 9h** ou joignables
sur leur portable **06 21 39 92 24**.

Médecin généraliste
Dr CORTI
Tél **03 29 30 10 50**
54, rue des Enseignes

Du lundi
au samedi matin.
Remplacé le jeudi.

Sage-femme
Anéliene CERVONI
Tél **03 29 65 30 34**
Por **06 11 76 12 43**
12, Granges Richard

Du lundi midi
au vendredi soir.



Axelle DURAND-PEIFFER
Vétérinaire **03 29 30 10 24 50**, r. Marius Becker
Lundi au Jeudi : 8h30/12h - 14h30/18h
Vendredi : 8h30/12h - 15h/18h
Samedi : 9h/12h -
L'après-midi sur RDV pour les urgences.

Remise de Médailles à la Fromagerie

Des salariés récompensés

La remise des Médailles du travail à la Fromagerie a eu lieu cette année sur fond de restructuration. Cela n'a pas empêché les salariés et

retraités de venir à la rencontre de M. HUMBERT, directeur du site et Mme BEHRA, directrice des ressources humaines. 18 personnes ont été déco-



Vue aérienne de la Fromagerie



Les médaillés

rées, et l'une d'entre elle, Patrick PETITJEAN, a reçu deux médailles dont la Grand Or. Les retraités de l'année ont eux aussi été mis à l'honneur. Mme le Maire a félicité les récipiendaires, fidèles pour la plupart à la Fromagerie, leur seul employeur. Elle a souhaité que la réorganisation actuelle de l'entreprise permette de pérenniser le site xertinois, et per-

mettre aux salariés restants de poursuivre leur parcours et évolution professionnelle. Jackie PIERRE, Sénateur, lui-même ancien cadre à la fromagerie de la Cense, a exprimé son attachement au savoir-faire local ainsi qu'aux valeurs de travail et de qualité nécessaires pour le conserver. Le pot de l'amitié a clôturé cette cérémonie traditionnelle.

Assemblée de l'association de pêche

A la mouche ou à la ligne

Bientôt le printemps, la pêche à la truite, le plaisir de plein air... L'association de pêche de Xertigny s'est donc réunie pour préparer la saison prochaine lors de son Assemblée Générale le samedi 26 février, à 14h30 dans la salle Brugirard. En présence de Mme MARCOT, les bilans moral et financier de 2010 ont été présentés par le Président, M. UEBERSAX. Les conclusions sont plutôt positives. Outre le vidage

de l'étang du bois Beaudouin avec le sauvetage des poissons, l'empoissonnage en cours (introduction des espèces dans un certain ordre, pour permettre aux occupants de frayer en toute tranquillité), il a été question d'un point, crucial au vu des débats qu'il a suscité pour son aménagement et son remplissage : le plan d'eau de la commune situé Vallée de l'Aître, dont la gestion piscicole a été confiée récemment à l'AAPPMA

et à l'association de pêche de Xertigny. Un projet de règlement a été proposé. D'autre part, et c'est une première, l'association organise un atelier pêche dans le cadre du CEL. 18 enfants sont inscrits. Enfin, les cartes de pêche sont en vente au « bazar de l'Est ». Elles autorisent l'accès aux parcours des 24 sociétés adhérentes au Groupement des Pêcheurs Vosgiens, à 67€ la carte pleine.



VENTE DE VETEMENTS

Par le Centre Communal d'Action Sociale
« Collection Printemps-Eté » &
« Foire aux Pulls »
face au parking de 9 h à 12 h
RdC Salle Polyvalente



Samedi
12 mars
03.29.36.00.93.

VIDE-GRENIER de l'ALEMA



Dimanche
3 Avril
de 8h à 18h

Possibilité de restauration sur place
Grande Rue d'Amerey, à Xertigny.

Mme Julie PERRIN **03 29 36 00 14**
ou **06 19 56 07 17**
Mme Gaëlle GUILLAUMEY **03 29 38 84 47**

E-mail : alema-88@hotmail.fr

Compte-rendu

Conseil Municipal du 3 mars

Mme le Maire introduit la séance en lisant le courrier de M. le Préfet des Vosges prenant note de la démission de Mme Sylvie MOINE de ses fonctions de Conseillère municipale.

Aliénation-Echange

Mme le Maire expose que suite à l'acquisition de la parcelle AE 117. Des contacts ont été pris avec M. et Mme Roland ADAM afin d'échanger cette parcelle contre la D68 au Lopin leur appartenant. Elle précise que cet échange permet de continuer la politique menée depuis des années d'achats de parcelles forestières au Lopin afin d'augmenter le patrimoine forestier et d'éliminer les enclaves. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide l'échange de ces parcelles.

Fonction publique-Création et transformation d'emploi

Mme le Maire explique que d'une part, un agent sur un poste à 20/35° a démissionné, et d'autre part, une personne en contrat aidé à la commune ne peut plus en bénéficier, elle propose alors de créer poste d'adjoint technique à 24/35° pour cette dernière. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, décide la modification du tableau des emplois.

Demande de subventions:

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne délégation à Mme le Maire pour rechercher tous les financements possibles pour les projets suivants : la 2^e tranche du projet d'amendement calco-magnésien, la voirie 2011, et l'isolation de l'école d'Amerey.

Intercommunalité-Adhésion au SMIC

Le Conseil municipal, à l'unanimité, se prononce pour l'adhésion de Denipaire, La Petite Fosse, La Neuveville sous Châtenois, Hurbache, St Jean d'Ormont, la Communauté de communes de la Fave et Meurthe et la Communauté de Communes de la Vallée de la Hure au Syndicat Mixte d'Informatisation Communale.

Délégation de l'Assemblée délibérante-Constitution de partie civile

Mme le Maire explique que suite à des actions de vandalisme commises au gymnase, les auteurs des troubles ont été retrouvés et poursuivis. Mais il s'avère que la délégation géné-

rale d'ester en justice donnée à Mme le Maire est insuffisante, la commune n'a donc pu se constituer partie civile. Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne délégation à Mme le Maire pour se constituer partie civile dans toutes les actions en justice le nécessitant et solliciter des dommages et intérêts le cas échéant.

Autres-Indemnité de gardiennage

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de revaloriser l'indemnité de gardiennage des églises communales comme indiqué dans la circulaire préfectorale et précise que le montant de la location du presbytère, indexé sur cette indemnité, est maintenu à cette même somme.

Autres-Compensation en échange de matériel

Mme le Maire expose que Dominique Durand, Responsable des espaces verts de la commune, a proposé à une administrée de faire don à la commune de vieilles pierres et d'un portail afin de réaliser le nouvel aménagement du rond-point. Celle-ci a donné son consentement en échange de la remise en état de son terrain après l'enlèvement des pierres et du portail. Le Conseil municipal, avec une abstention, accepte le don et précise qu'en contrepartie le terrain sur lequel se trouvent les pierres et le portail sera remis en état par la commune.

Autres-Convention ACTES

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer la convention avec le représentant de l'Etat pour la télétransmission des actes au contrôle de légalité par voie dématérialisée.

Autres-Médecine de travail

Mme le Maire rappelle au Conseil que depuis un an, les visites obligatoires à la médecine du travail sont centralisées à Epinal que ce soit pour les collectivités ou pour les entreprises. A ce propos, M. Valentin, PDS de Valentin SA, a fait copie à Mme le Maire d'un courrier qu'il a adressé à ASTER, qui gère la médecine du travail, pour exposer les problèmes que cela lui pose de faire déplacer ses salariés à Epinal. Ces problèmes sont également rencontrés par la commune et propose de s'associer à cette requête au nom de tous les

employeurs concernés. Elle propose également la mise à disposition d'ASTER gracieusement une salle communale pour des visites sur la commune. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'apporter son soutien à la demande de la société Valentin qui souhaite le retour de permanences de la médecine du travail sur la commune de Xertigny et propose la mise à disposition gracieuse d'une salle du centre médico-social de la commune.

Informations diverses :

Travaux et achats : Maison de santé : les professionnels de santé sont installés depuis le 31 janvier. **Eau tranche 3 :** les travaux sont en cours. Il a été détecté une fuite sur le réservoir de la Basse Mangin ce qui est gênant car depuis les derniers travaux toute l'eau de la commune passe par ce réservoir sauf le forage. Une solution est à l'étude. **Cimetière :** les travaux sont terminés mais il s'avère qu'une partie des escaliers est dangereuse à descendre. Une réunion est prévue sur place avec l'entreprise pour en discuter. **Route forestière de la Torrèze :** les travaux sont terminés. **Unimog :** une réflexion est en cours pour le changement des Unimogs qui ont plus de 30 ans et montrent des signes de vétusté importants. Suite à plusieurs entretiens, visite des équipements de plusieurs communes, et démonstrations de matériels, il a été décidé que l'orange serait remplacé. **Travaux bâtiments techniques :** le cabinet Vosges Architecture a été retenu pour la maîtrise d'œuvre pour un montant de 45 000 € HT.

Divers : **Plan d'eau :** lors de l'Assemblée générale de la pêche, le Président a exposé le projet de règlement de la pêche sur le plan d'eau. Après lecture par Mme le Maire, le Conseil municipal acte ce règlement et demande à Mme le Maire de prendre un arrêté concernant quelques points comme l'interdiction de la baignade, de donner de la nourriture aux poissons. **Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Plaine des Vosges (SIEPV) :** Mme le Maire lit un courrier par lequel le Président du SIEPV lui indique que suite à la dissolution de celui-ci, la commune touchera un peu plus de 92 000 € de reliquat.

Agenda



- ✓ **Dimanche 20 mars**, Ioto des Seniors à la salle polyvalente.
- ✓ **Dimanche 20 mars**, 1er tour des élections cantonales.
- ✓ **Vendredi 8 et samedi 9 avril 2011**, dîners insolites au Château.
- ✓ **Dimanche 10 avril**, Transvôge, course VTT.

Coupure de courant pour travaux

Lundi 14 mars entre 14h et 16h, à :
* La Regingotte n°s : 133, 177, 207, 245, 287, 835, 983, 1035, 118, 232, 240, 248, 256, 358, 1274.
* 1335, la Queue du Renard
* 490, route de Bains



REUNION PUBLIQUE A BELLEFONTAINE

Le samedi 12 mars à 15h.
Salle Polyvalente.

SUJET:
Amendements calco-magnésiens à venir sur les forêts de hêtres de la Vôge.

C A P S Piscine Les séances de sorties piscine sont suspendues (vacances et d'entretien des bassins). Les sorties reprendront le mercredi 30 mars.

L'Association de chasse Moyenpal-Granges cherche des partenaires pour la chasse au sanglier et chevreuil.



Nouveaux horaires de la Poste



Du LUNDI au VENDREDI	8h30-12h 14h-17h
SAMEDI	8h30-12h

Cinéma-Salle des Fêtes

Mardi 15 mars RAIPONCE »
Film d'animation (à partir de 6 ans) de Walt Disney, 1h41, d'après le conte des frères Grimm, nommé aux Oscars et Golden Globes. **Synopsis :** Lorsque Flynn Rider, le bandit le plus recherché du royaume, se réfugie dans une mystérieuse tour, il se retrouve pris en otage par Raiponce, une belle et téméraire jeune fille à l'impressionnante chevelure...



20h30 Tarif normal 5€ - A adhérents ALEX 4€

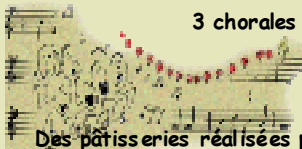
L'ALEX organise une SOIRÉE « CHORALES »

vendredi 18 mars à 20H30, à la salle polyvalente. Entrée gratuite !

3 chorales vous présenteront un répertoire éclectique :

- L'oiseau Lyré de Pouxoux
- Bouche à oreille de Harol
- Chorale des collègues de Xertigny et de Bains les Bains

Des pâtisseries réalisées par les parents et une buvette seront à votre disposition...



Salon de l'agriculture de Paris

Jus de pomme primé

Après que Candy, la vache vosgienne, ait joué la star sur l'affiche du salon, puis à la une des journaux, c'est la famille Moine qui s'est vue primée, et récompensée par l'or pour leur jus de pomme fermier. C'est la 7^e récompense sur les 9 présentations au concours général agricole ! Leur « rubis de rhubarbe » a quant à lui obtenu le bronze. Les clés du succès? Outre les 20 ans d'expérience, l'entreprise est très attachée aux valeurs et à l'unité familiale, ainsi au choix



draconien des ingrédients qui entrent dans la composition de leurs produits. Du travail et de beaux fruits, « tout simplement » !



Famille MOINE



Pas moins de 320 personnes se sont retrouvées, animées par une même passion du jeu, pour la soirée loto dans la

salle polyvalente, le samedi 19 février. Fidèle à la tradition et à sa réputation, le Comité des Fêtes a réussi un beau loto, où beaux et gros lots, ajoutés à la possibilité de partir en voyage, ont enchanté les participants, et plus encore les gagnants. La nouveauté de l'année?

Du pain et des jeux

Loto du Comité des Fêtes

Les gains « extensibles », c'est-à-dire selon la rapidité des joueurs, des lots viennent s'ajouter sur une table au fur et à mesure du déroulement d'une partie spéciale, si elle est courte, il y a 7 ou 8 lots, si elle dure plus longtemps, il peut y en avoir une quinzaine. Le gagnant emporte tous les lots en une seule fois ! Bravo à tous !



2, place Michel Bidaud
88 220 XERTIGNY

03 29 39 56 74

www.cafe-pauline.com

Samedi 19 mars

Soirée « **BELLA ITALIA** » 

Sur réservation...

Depuis février, Café Pauline est aussi ouvert les
mercredis de 11 h à 14 h 30



R.S.P.

Mme Joëlle CHIARI remplace Mme Pauline GRANDCOLAS en tant qu'animatrice de la Maison de l'Emploi, au RSP, situé 2b rue du Commandant St Semin. Tél. 03 29 29 04 90

Mercredi : 8h30-12h
Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Horaires d'ouverture :

N°866952B - XERTIGNY - Peintre industriel au pistolet (peinture pistolet, décapage, entretien, magasinage) CA-CES valide pont roulant exigé. Etre polyvalent et bricoleur. Travail intérim 6 mois. Expérience exigée de 2 ans. Ouvrier qualifié (P1,P2). 9€brut/H, 35H/sem. Adresser par mail CV+lettre de motivation+n°de l'offre : Enthalpia Nord-Est M.Thomas VIRIAT tviriat@enthalpia.fr

N°866534B - XERTIGNY - Chaudronnier soudeur (travail de précision sur pièces inox, soudure) Travail intérim 15 jours. Expérience exigée de 3 ans. Ouvrier qualifié (P1, P2). 9€brut/H, 35H/sem. Transmettre votre télécandidature sur pole-emploi.fr.

N°244579B - XERTIGNY - Coiffeur / Coiffeuse mixte Remplacement de congés maternité de mi-juin à mi-novembre, CDD de 4 mois. Vous devez être autonome sur toutes tâches et titulaire du BP coiffure. Expérience souhaitée. Employé qualifié. Salaire selon convention collective 39H/sem. Transmettre votre télécandidature sur pole-emploi.fr.

N°248958B - BELLEFONTAINE - Plombier chauffagiste (pose, entretien, et réparations en autonomie) CAP ou BEP plomberie + expérience de 4 ans + permis B et véhicule exigés. Connaissances énergies nouvelles appréciables. Ouvrier qualifié (P3,P4,OHQ). De 9 à 12€ brut/H, 35H/sem. CDI possible.

OPERATION BRICOLAGE A PETITS PRIX



A partir de **0,99€**

OPERATION VALABLE du 15 au 26 MARS



les nouveaux commerçants

Rue de la vallée de l'Aître
XERTIGNY



EST GRATUITE ET IMMÉDIATE
valable partout en France* 1